

Champ d'application:

ZH, BE (excepté les districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville), **LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, SO, BL, SH, AR, AI, SG, GR**
(à l'exception de territoires de langue italienne), **AG, TG, JU** et les districts de Goms, Viège, Brigue, Rarogne et Loèche des cantons du VS
ainsi que les districts de la Sarine et du lac du canton de FR

Tarifs dès 01.01.2022:

Contribution de l'employé: 1,4 % de la masse salariale soumise à la SUVA

Contribution de l'employeur:

1,8 % de la masse salariale soumise à la SUVA

Décompte du

au

Retraite anticipée

Nom, prénom

**Numéro de sécurité
(sociale (Numéro AVS))**

Année de naissance

Entrée / Sortie

**Nombre
d'heures**

Masse salariale

Contributions
CHF

Total

(les listes informatique de l'entreprise contenant les indications demandées sont également acceptées)

Adresse précise de l'entreprise:

Lieu:

Date:

Signature: